

PROGRAMME LISTE CAP24FFME

Un projet pour une fédération plus humaine et plus proche de ses licenciés, qui renoue avec ses valeurs historiques, celles de la Montagne et de l'Escalade et qui se tourne également vers l'avenir avec l'Olympisme.

MEMBRES LISTE CAP24FFME

Corinne Soudan
Roxane Heili
Laura Deplanche
Maryse Dupré
Lucie Vaillant Bultel
Céline Gérard Bouy
Marie Poles
Françoise Rault-Doumax
Tifenn Bonnemer
Nadine Rousselot

Claude Chemelle
Thierry Boué
Jean Benoit Pinot
Ludovic Mauconduit
Jean Claude Grand
Patrick Petremant
Fred Juarez
Jean Donnadiou
Fred Nardin
Damien Bocket

#CAP tous ←
24 ensemble
→ avec nos
FFME territoires



Notre programme en synthèse

La FFME a besoin de renouveau !

Les orientations, les priorités, la communication, les méthodes sont à redéfinir. Un grand nombre de licenciés, de clubs, de dirigeants peinent à s'identifier au tout compétition. Ils admettent que cette image est porteuse de dynamisme, qu'elle reçoit un écho médiatique mais cela ne correspond pas à l'essentiel de leurs pratiques, cela ne reflète pas leurs réalités.

La FFME est une fédération sportive, dont l'un des rôles est la promotion des pratiques compétitives, qui a la particularité de s'appuyer sur un réseau de clubs dont l'activité dominante, et même parfois exclusive, est le LOISIR. Avec l'envie de permettre à ses adhérents de progresser, de découvrir des activités nouvelles, en toute sécurité et dans un environnement convivial.

L'attente d'un soutien actif pour gérer et se développer, est confrontée à des actions et, une communication de la fédération qui semble obnubilée par la performance, la compétition, l'image. L'animation très distante des modes de fonctionnement des bénévoles renforce sans doute ce sentiment.

Parler de renouveau, de renaissance, de reconstruction, de réorientation indique que l'héritage, le bilan, l'état des lieux n'est pas catastrophique et comporte des réussites. Mais le compte n'y est pas et le fossé s'est creusé entre les propositions faites et les aspirations des clubs, licenciés, ligues et comités territoriaux.

La crise autour du « déconventionnement des falaises » a mis, une nouvelle fois en lumière cette fracture, cette déconnexion entre les bénévoles et les dirigeants de la Fédération.

Alors quelles sont les propositions pour contribuer à ce renouveau ?



EQUILIBRE 1 – Pratique en pleine nature et la salle

L'équilibre entre la pratique en pleine nature et en salle est une rupture avec le positionnement de la Fédération de ces dernières années. Nous souhaitons développer toutes les pratiques.

PROPOSITION 1 :

Prioriser des financements pour les SAE et les SNE avec des budgets en hausse et conséquents.

La pratique de l'escalade se fait majoritairement sur des Structures Artificielles d'Escalade (SAE) mais le patrimoine des Sites Naturels Extérieurs (SNE) reste un terrain de jeu français exceptionnel. Deux outils sont à l'œuvre afin d'accompagner leur développement : Le Plan National de développement des Structures Artificielles d'Escalade (PNSAE) et la Bourse SNE.

Mais depuis 2016, les aides votées pour ces deux plans ne cessent de diminuer, impactant les projets des clubs et des territoires, et de facto les prises de licence.

Le projet de Cap24 FFME est de pérenniser ces 2 outils essentiels à la structuration et au développement des clubs et des territoires, car il permet de consolider l'accès à la pratique de notre sport. ([En savoir +](#))

Chiffres Clés :

- 150 000 euros : c'est le budget pour chaque plan (PNSAE, Bourse SNE) dès 2021
- 300 000 euros : c'est le budget pour chaque plan à l'horizon 2024

PROPOSITION 2 :

Développer la pratique de pleine nature en particulier pour les jeunes.

Afin de favoriser la découverte de notre formidable patrimoine national de pleine nature, le projet Cap24FFME s'engage à mettre en place des stages en lien avec les ligues, favorisant également la multi-activité (alpinisme, canyon, ski de randonnée, etc. ...).

L'accompagnement de la FFME serait organisationnel et financier, et pourrait concerner pour débiter 100 jeunes alpinistes, 100 jeunes canyoneurs, 100 jeunes grimpeurs grandes voies, 100 jeunes ski-alpinistes, 100 stagiaires multi activités. ([En savoir +](#))

Chiffres Clés :

500 : c'est le nombre de jeunes concernés toutes activités confondues par la mise en place de stages

PROPOSITION 3 :

S’impliquer dans la problématique de la gestion des falaises et le développement de la pratique avec l’ensemble des acteurs : collectivités, fédérations, professionnels, ouvriers, salles privées, associations, ... en participant aux différentes initiatives et notamment en soutenant le collectif Grimpe Outdoor.

La politique de déconventionnement des SNE suite à l’affaire de Vingrau a marqué le paysage de l’escalade en extérieur, suscitant colère et inquiétude pour la sauvegarde et l’entretien des falaises. Le fond de dotation RockClimber mis en place, et dont la FFME reste un des donateurs principaux, n’a pas atteint les résultats escomptés pour accompagner nos falaises.

Cap24 FFME renouvelle un attachement profond aux SNE et à la pratique en extérieur. Défendre ce patrimoine relève d’un engagement sans relâche pour faire perdurer cette pratique, une responsabilité à l’égard de chacun, des plus jeunes en particulier.

Cette implication passera par un assouplissement de conditions d’attribution de la Bourse SNE dont le budget réévalué à la hausse sera une des pierres angulaires. La mobilisation de chaque acteur de terrain complètera cet investissement permettant un travail en concertation, en gardant au cœur de ce dispositif nos Comités Territoriaux. ([En savoir +](#))

PROPOSITION 4 :

Améliorer la politique du partage des responsabilités avec les gestionnaires de SNE, afin de proposer dans certaines situations, un mode de conventionnement adapté. Parvenir à une modification législative, afin d’exonérer ou atténuer la responsabilité des gestionnaires de sites naturels d’escalade.

Les conventions d’usage en cours depuis 30 ans, ont accompagné les relations entre la FFME et les propriétaires en transférant la garde et l’entretien à la fédération. L’évolution sociétale, l’accident de Vingrau n’ont pu que souligner la fragilité de ce modèle qui a finalement conduit à un déconventionnement accru avec la date du 31 décembre 2021 en ligne de mire.

Le travail long et délicat, que certains Comités avaient entrepris auprès des interlocuteurs locaux, s’est vu impacté par ce déconventionnement, en fragilisant leurs efforts et la confiance dans un partenariat durable.

Cap24 FFME se veut un soutien indéfectible aux Comités pour cet engagement autour des SNE, d’autant plus que certains acteurs ont une sensibilité encourageante sur les sports de pleine Nature et accompagnent déjà certains Comités.

Cap 24 FFME s’attellera à œuvrer sur plusieurs axes :

- Assurantiel avec une demande de report de date.
- Législatif en travaillant sur la modification des responsabilités, auprès des acteurs de la vie politique et de l’administration publique.
- Fédéral avec la mise en place d’outils permettant de rassembler et partager les expériences des territoires. ([En savoir +](#))

PROPOSITION 5 :

Réinvestir dans le ski de randonnée, le canyon et l'alpinisme dans un contexte de fortes attentes sur la pleine nature et dans une approche durable.

Les activités de loisir de montagne n'ont pas forcément été accompagnées comme il se doit par la FFME. Malgré cela, la montagne reste un espace de liberté immense qui attire de nombreux pratiquants n'appartenant pas obligatoirement au milieu fédéral et dont l'impact sur le milieu n'est pas négligeable.

Cap24 FFME souhaite relancer son engagement sur les pratiques de loisir de montagne en accompagnant les clubs que ce soit par du prêt de matériel, de la formation, du développement d'itinéraires, des projets de rassemblements. En ayant toujours le souci de trouver un juste équilibre entre la préservation du milieu et la pratique. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 6 :

Redonner sa valeur à l'encadrement bénévole en réévaluant les prérogatives des brevets fédéraux, pour un accès à toutes les pratiques.

Se pencher sur le fonctionnement d'un club, c'est avant tout observer la ruche de bénévoles qui œuvrent pour le faire vivre. On peut même penser que l'adage « ne te demande pas ce que ton club peut faire pour toi, mais ce que toi tu peux faire pour ton club ! » a été intégré par chacun d'eux. Mais conserver cette dynamique impose que les formations soient plus accessibles financièrement, mais également en termes de format, de contenu, de durée, de prérogatives.

Cap24 FFME s'engagera à supprimer le coût des droits nationaux, à redéfinir les contenus et les prérogatives, à repenser le partenariat avec La FFCAM, en prenant appui sur une commission Formation renforcée. [\(En savoir +\)](#)

Chiffres Clés :

7€ : C'est le coût de formation par jour supprimé dès 2022, soit 35 € pour une semaine de formation.

EQUILIBRE 2 – Loisir & Compétition

Nous avons de nombreux projets sur l'évolution et le développement de la compétition pour l'élite mais aussi, pour le plus grand nombre. Avec moins de 10% de compétiteurs parmi les licenciés FFME, nous devons investir sur la pratique loisir.

PROPOSITION 7 :

Permettre à chaque licencié de choisir une licence adaptée à sa pratique et de contribuer équitablement selon le type d'activité. Une licence différenciée avec un tarif adapté au loisir ou à la compétition et dirigeant(e).

Le système des licences de notre fédération a peu évolué, à l'exception de la régulière augmentation de la part FFME. Il est à noter que le tarif s'applique de la même façon quel que soit son activité ou son investissement.

C'est pour cette raison que réfléchir à un nouveau système nous a paru judicieux, d'autant plus à l'heure actuelle, où l'incertitude sur la saison prochaine est évidente et, où déjà les baisses de licences se font sentir. Un système plus en adéquation avec les pratiques et avec, le souci de minimiser le risque financier.

Le choix de Cap24 FFME a été de permettre d'offrir une palette de licences à chacun, en passant de 5 à 9 types de licences. Notre volonté, nous le concevons, est de proposer une nouvelle vision afin de faciliter l'engagement des futurs licenciés et d'accompagner la réalité des pratiques. [\(En savoir +\)](#)

Chiffres Clés :

9 : c'est le nombre de type de licences possibles

Licences	Loisir jeune	Loisir adulte	Famille	Dirigeant	Sport santé	Eté loisir	Hors club	Option compétition	Découverte
Tarif	27.50 €	38.0 €	27.50 €	15 €	25 €	17 €	95 €	15 €	6 €

PROPOSITION 8 :

Développer un modèle de salle fédérale pour le loisir et la compétition, avec un fonctionnement associatif et une ouverture au public qui participe aux coûts de fonctionnement.

En parallèle du développement des salles privées (que Cap24ffme ne souhaite pas concurrencer), nous souhaitons développer un modèle de salle fédérale gérée par des clubs ou une S.C.I.C. (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), qui bénéficieraient d'investissements publics et qui parviendraient à couvrir leurs frais de fonctionnement par l'accueil d'activités fédérales et l'accueil du public.

Nous pourrions nous inspirer d'exemples réussis dans nos territoires. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 9 :

Innover en termes de compétition (nouvelles formules et nouveaux modes de gestion, développer l'Handi-Escalade, soutenir les pôles espoirs régionaux et France jeunes, aider les compétitions locales).

La force de notre pratique sportive est de générer de véritables moments de partage et d'émotions, la compétition en est, également un bel exemple que l'on soit valide ou en situation de handicap. Malgré cela, des difficultés nuisent à la compétition : le manque de structuration des clubs qui impacte les volontaires à l'organisation, la frustration de si peu grimper, l'isolement de certains athlètes...

Cela implique donc un véritable souffle créatif pour accompagner les compétiteurs, les clubs, les athlètes de Haut-Niveau, dans cette recherche d'émulation et de challenge.

Cap24 FFME souhaite insuffler une dynamique innovante en redéfinissant les formats de compétition, en améliorant le suivi et la gestion des résultats ; mais aussi en soutenant les Pôles Espoirs France et régionaux, et pour finir travailler au développement et l'accompagnement des athlètes de l'Handi-Escalade du niveau club jusqu'au plus haut niveau. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 10 :

Développer les activités loisirs en démultipliant les synergies avec la FFCAM à travers des actions et la mise en place de moyens en commun.

Historiquement, deux fédérations interviennent sur le champ des activités de montagne et d'escalade : la F.F.M.E. (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade) et la F.F.C.A.M. (Fédération Française des Clubs Alpins de Montagne).

Sur certains sujets, cette double structure apparaît désormais comme ayant perdu de son sens (aux yeux mêmes des licenciés). Sous réserve d'un accord avec la F.F.C.A.M. (qui a déjà été approchée sur le sujet) #Cap24ffme propose de mettre en place des synergies avec la F.F.C.A.M., pour mieux répondre aux attentes des pratiquants, mettre en commun des moyens pour optimiser les ressources et apprendre à mieux travailler ensemble.

Les sujets ne manquent pas : la formation, les équipes nationales, les rassemblements et évènements, les bourses accordées aux expéditions lointaines ... [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 11 :

Repenser le haut niveau en escalade et en ski alpinisme, renforcer la place des clubs.

Tout jeune, ou moins jeune, a la possibilité de réussite. Cela est réalisable en mettant en œuvre les conditions de la performance pour aider à faire éclore nos potentiels. Mais certains athlètes se retrouvent démunis dans leurs entraînements, par manque de moyens (humains, matériels...)

Le sport évolue, le Haut-Niveau se doit de suivre cette courbe en s'appuyant sur des innovations en termes d'entraînement. Offrir des conditions favorables et accompagner ces potentiels est une clé pour les aider à franchir un cap.

Pour cela, Cap24 FFME épaulera les clubs pour capitaliser sur leurs facteurs de réussite, contribuera à faciliter les entraînements par la collaboration des entraîneurs nationaux, s'attèlera à créer une cellule de recherche sur l'entraînement. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 12 :

Développer le sport santé et soutenir massivement les rassemblements loisirs organisés par les territoires.

12-1) Développer le sport santé ALD :

L'objectif du projet « Sport Santé » est de fournir à la fois aux clubs dirigeants, sportifs, aux professionnels qui encadrent, aux médecins et personnels médicaux, mais aussi à tous les autres acteurs du milieu sportif, socio-éducatif, du monde du handicap et de la santé une activité : Régulière,

Adaptée, Sécurisée et Progressive (R.A.S.P.) pour les personnes souffrant de maladie chronique Affection de Longue Durée (A.L.D.).

C'est un enjeu très important de santé publique et nous allons créer une licence Sport et Santé. Cette licence spécifique d'un coût modeste (cf. proposition 7) va permettre à un patient en ALD d'avoir accès à des séances d'Activité Physique Adaptée qui seront bénéfiques pour sa santé physique et mentale.

12-2) Sport adapté :

Un partenariat avec la Fédération Française de Sport Adaptée pourrait être mis en œuvre afin de proposer des interventions aux établissements médico-sociaux au sein des clubs par le biais de rassemblements pour découvrir le sport mais aussi aider à organiser des compétitions.

12-3) Soutenir massivement les rassemblements loisirs organisés par les territoires :

L'objectif est d'inciter le plus grand nombre de territoires (ligues, C.T. ou regroupement de C.T.) à organiser des rassemblements loisirs.

Ces événements pourraient être multi-activités (bloc, via corda, rappel sur arbre ou rocher, petit canyon, tyrolienne en bout d'activité simple, escalade grande voie, traversée), ou mono-activité selon les possibilités naturelles des territoires ; ils pourraient être ouverts à tous licenciés ou pas, enfants et adultes.

Une aide financière ou une mise à disposition de personnel serait accordée à un maximum de rassemblements loisirs (niveau d'aide déterminé par la commission Loisir, en fonction des projets).

[\(En savoir +\)](#)

EQUILIBRE 3 – Territoires & national

La décentralisation est un enjeu majeur. Les ligues, les comités territoriaux et les clubs doivent voir leurs prérogatives et leurs rôles renforcés, car ils sont les acteurs de proximité de la FFME. Sans concertation, il n'y a pas d'actions qui tiennent.

PROPOSITION 13 :

Assurer la représentation des comités territoriaux au sein du conseil d'administration en créant une catégorie des représentants des présidents de comités territoriaux avec 4 postes (2 femmes et 2 hommes).

Au sein du Conseil d'Administration de la FFME, l'absence des présidents de Comités Territoriaux est à souligner parmi les 28 membres constitués. Il nous paraissait important que leur représentativité soit efficiente, d'autant plus que les Ligues couvrent une très large surface géographique. Ouvrir 4 postes renforcerait le regard sur nos territoires. ([En savoir +](#))

Chiffres Clés :

4 - Le nombre de représentants des Présidents de CT au conseil d'administration aux prochaines élections

PROPOSITION 14 :

Piloter la fédération sur les objectifs du projet cap 24 FFME, alléger la structure pour obtenir des moyens supplémentaires pour les territoires, notamment pour les plans nationaux (PST, PNSAE, Bourse falaises...).

A - Une ambition de transformation structurelle de la fédération

Le programme cap24ffme comprend 24 propositions structurantes articulées autour de la volonté de rétablir les 4 équilibres de notre projet fédéral (pleine nature et salle, loisir et compétition, territoires et national, bénévole et professionnel). C'est un changement de "cap" profond par rapport au projet mené depuis plusieurs olympiades par l'équipe de direction actuelle.

Notre programme repose sur une importante restructuration des moyens et de l'organisation de la fédération avec comme idées clés :

- Une organisation au service des activités et des territoires au travers de la mise en place de départements et activités ayant leur propre budget de fonctionnement, définissant avec les territoires leurs priorités et valorisant les initiatives et la décentralisation. En synthèse : de la décentralisation et une gouvernance distribuée,
- Une volonté de redonner des moyens d'investissement et d'accompagnement importants en allégeant la structure salariale. Ce choix audacieux donne de la marge de manœuvre à l'action bénévole et aux projets "terrains",
- L'évolution des modes de travail vers une collaboration accrue avec l'ensemble des autres acteurs de la Montagne et de l'escalade. Des efforts importants devront être fait en termes de posture pour "gommer" l'image d'une direction omnipotente telle qu'elle a pu être perçue.

B - Piloter par une structure projet à la hauteur du défi de transformation

La définition du programme de transformation "cap24ffme" comprend les éléments suivants :

- Le travail sur l'affinage en continu du projet, pour détailler l'ensemble des mesures et des actions ; fournir en continu un cap / projet intègre, ambitieux, et répondant point par point à la mise en œuvre de notre programme de liste,

- La mise en place d'une feuille de route, mettant en œuvre une roadmap de mise en œuvre globale à l'ensemble des mesures permettant de prioriser et de coordonner l'ensemble des actions,
- Le pilotage du projet de transformation permettant de suivre l'avancement des travaux, de recueillir le feedback, et d'arbitrer sur les points délicats durs,
- Les actions de communication et de conduite de changement, indispensables pour tout projet de transformation.

[\(En savoir +\)](#)

Chiffres Clés :

- Au moins 20 % : C'est la réduction de la masse salariale afin de baisser les charges de fonctionnement
- $\frac{2}{3}$ et $\frac{1}{3}$: C'est la répartition d'allègement des coûts entre le HN et les autres activités

PROPOSITION 15 :

Équilibrer les territoires en accompagnant au moins une nouvelle SAE structurante avec des services FFME associés : club support, lieu de formation, de compétition, de réunion, d'entraînement, siège éventuel pour un comité ou la ligue...

Une enquête FFME de 2020 souligne que la pratique en SAE est majoritaire. En effet, c'est un formidable outil de développement de notre sport dans les territoires, que l'on se doit d'accompagner le plus pertinemment. Permettre de rendre accessible notre sport, de proposer une structure adaptée pour chacun des territoires, accompagner sa construction nous engage sur cette perspective d'avenir durable et pérenne de notre activité. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 16 :

Renforcer la professionnalisation des Comités et des Ligues

Il faut promouvoir la création de Groupements d'Employeurs (G.E.) dans les régions pour accompagner les bénévoles grâce à un budget P.S.T. (Plan de Structuration Territoriale) en hausse.

Depuis quelques années, certaines Ligues et C.T. ont mis en place des G.E dans le but de :

- Recruter des professionnels qualifiés,
- Créer des emplois avec un volume horaire adapté,
- Faciliter et mutualiser la gestion de l'emploi,
- Simplifier la gestion des salariés,
- Créer des synergies avec d'autres structures et contribuer au maintien des postes dans les structures.

[\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 17 :

Bâtir un projet responsable de décentralisation de certaines actions sur la base d'expérimentation, avec les territoires qui le souhaitent : PSF (ex CNDS), AMO (assistance à maîtrise d'ouvrage), formation professionnelle (CQP) par exemple.

Les clubs et les Territoires sont d'incroyables moteurs d'initiatives et de mise en place de projets. Cap24 FFME souhaite s'appuyer sur cette force créatrice, d'une part pour mettre en lumière ces projets et d'autre part faire reconnaître leur pertinence et leur possible application, ailleurs, sur d'autres territoires.

Pour cela, il est nécessaire de poser les bases d'une organisation précise, structurée en 4 niveaux ; afin de lancer ces expérimentations que Cap24 FFME souhaite déléguer entièrement aux clubs/territoires volontaires. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 18 :

Soutenir les initiatives de projets pilotes des territoires pouvant être pérennisées ou généralisées.

Les clubs ou structures déconcentrées font souvent preuve de projets innovants, d'initiatives originales qui sont pertinentes & astucieuses, mais restent inconnues alors qu'elles pourraient être étendues ou généralisées.

Cap24FFME propose la création d'une bourse à l'innovation FFME, qui distinguerait des projets de clubs ou CTs (avec un budget limité pour débiter, par exemple, 10 000€).

Les critères de sélection seraient à définir mais on pourrait par exemple y retrouver : la transition numérique, le développement durable, le développement du loisir, l'innovation managériale ...

[\(En savoir +\)](#)

Chiffres Clés :

- 10 000 euros : C'est le montant initial de la bourse à l'innovation qui évoluera

EQUILIBRE 4 – Bénévole & Salarié

La professionnalisation est indispensable au développement de l'ensemble des structures FFME. Il nous faut être clairs sur le rôle de chacun et réintroduire dans la gestion de la Fédération une participation plus forte des élus. Et redéfinir une gouvernance responsable, participative, et durable.

PROPOSITION 19 :

Une organisation en phase avec les 4 équilibres et au service du projet fédéral : création de 4 départements support d'activité.

Notre volonté de faire autrement nous conduit à une restructuration des actuels départements, de façon à apporter la cohérence que nous cherchons au travers des 4 équilibres de notre projet. En effet, il nous paraît naturel de refléter ces équilibres en créant 4 départements support d'activité (Loisir/Compétition et haut niveau/Formation/Falaises et milieu naturel), ainsi qu'un département transversal (Développement des territoires) qui reflèteront le sens vers lequel tend notre projet.

Cap24 FFME mettra en place un binôme d' élu et un directeur salarié pour animer chaque département et rassemblera bénévoles/représentants de Ligue au sein des commissions en lien avec son département de référence. [\(En savoir +\)](#)

Chiffres Clés :

- 5 : C'est le nombre de départements qui composeront la nouvelle structure de l'organisation

PROPOSITION 20 :

Une commission pour chaque activité et le développement territorial regroupant des bénévoles (un représentant par ligue). Une concertation permanente avec les territoires...

Contrairement à ce qu'il se passe actuellement, chaque département sera animé par un vice-président élu référent et un directeur salarié.

Une commission pour chaque activité et le développement territorial regroupant des bénévoles (un représentant par ligue) sera mise en place.

Elle sera consultée régulièrement sur les nouveaux projets. Elle instruira et sélectionnera, pour avis au conseil d'administration, les dossiers pour les différents plans de la fédération. (par exemple la commission du département développement des territoires étudiera les demandes du PST / plan de structuration des territoires.)

Aujourd'hui seule une commission ainsi composée s'occupe des compétitions d'escalade.

Pour la composition de ces commissions, chaque ligue métropolitaine disposera d'un représentant et il sera proposé aux ligues des territoires d'outre-mer et de Corse de se regrouper, pour être représentés.

[\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 21 :

Une recherche de nouveaux modes de gouvernance pour l'avenir, notamment le vote direct des clubs pour l'assemblée générale de la Fédération et la limitation du nombre de mandats du président (2 mandats de 4 ans).

Le point de départ a été pour Cap 24 FFME de se questionner sur l'organisation des pouvoirs et leur équilibre ; d'une part dans le souhait de rapprocher les clubs de la vie fédérale mais d'autre part de se positionner sur un renouvellement plus régulier des dirigeants.

Actuellement, le suffrage indirect des clubs révèle un système éloignant ces derniers de la vie statutaire et de fait de la politique décisionnelle. Cap24 FFME souhaite les associer pour une meilleure représentativité de leurs licenciés, complétant ainsi la proposition 13 d'un collège des présidents de CT. De plus, il nous paraissait essentiel, pour assurer un dynamisme dans les instances et d'éviter une routine du pouvoir, que les mandats soient réduits à deux olympiades. [\(En savoir +\)](#)

Chiffres Clés :

- 2 : C'est le nombre de mandats maximum du Président
- 1000 : C'est le nombre de clubs qui voteront directement aux prochaines élections nationales

PROPOSITION 22 :

Une séparation des missions de directeur général et de directeur technique national (DTN) et pour plus d'efficacité. Le DTN ayant en charge principalement le haut niveau et la compétition et la sécurité. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 23 :

Une fédération au service de ses activités qui met en valeur l'ensemble des acteurs pour une réussite collective avec les fédérations, les organisations professionnelles, l'Union des salles privées, la presse et les médias digitaux, les associations environnementales.

La pratique sportive, que l'on soit en extérieur ou en intérieur, utilise des terrains de jeux diverses et partagés par de multiples acteurs. Ces regards, ces visions et ces interlocuteurs pluriels sont une richesse pour le développement des activités des Escalades et des Montagnes.

Cap24 FFME souhaite unir ces compétences, ces connaissances et ces expertises pour échanger, élaborer et construire ensemble les défis de demain. [\(En savoir +\)](#)

PROPOSITION 24 :

Des formations de dirigeants de clubs, de comités territoriaux, de qualité, avec un contenu correspondant aux attentes des participants, que ce soit en présentiel ou en format numérique. Pour soutenir et mettre en valeur le bénévolat en lui donnant les moyens et les outils pour s'engager.

La prise de responsabilité (dans un club ou dans un comité territorial) doit être accompagnée par la Fédération car les clubs et les comités sont au cœur du fonctionnement fédéral.

Cet engagement nécessite une mise à disposition d'outils et d'aides pour accompagner au mieux ces prises de fonctions et le sentiment de solitude qui peut parfois s'installer face aux défis qui se présentent.

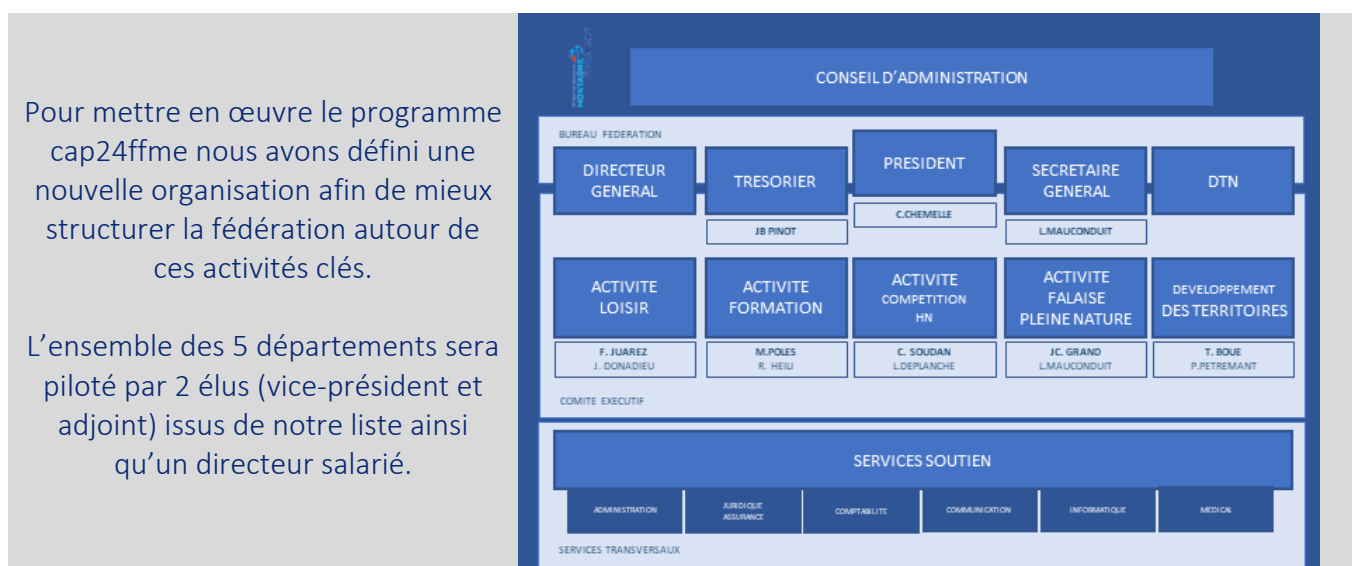
Nous proposons la création de modules de formation à destination des clubs et des comités territoriaux. Nous souhaitons également développer des formations/accompagnement qui pourraient être démultipliées dans les territoires.

Ces parcours de formation pourront avoir lieu en visio-conférence ou en présentiel, et seront animés par des personnes ressources ; chacun pourra échanger via un réseau de communication.

Ils s'accompagneront d'outils avec des fiches techniques et guides, permettant de retrouver par exemple les missions de Présidents de clubs ou de comités ainsi que des ressources documentaires, mais également des outils organisationnels (visio, bourse à l'emploi, système de vote à distance...).

Au-delà de l'aspect formation, il faut aussi ouvrir des pistes de réflexion sur une plus grande reconnaissance du rôle de dirigeant. [\(En savoir +\)](#)

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR UN NOUVEAU PROJET :



La mise en place des 24 propositions du programme cap24ffme sera piloté au travers d'un grand projet de transformation qui prendra en compte les aspects de conduite de changement.

Conclusion

Nous vous avons évoqué en introduction, la raison qui a initié la constitution d'une liste en désaccord avec le projet fédéral porté par la direction actuelle.

Nous souhaitons, pour conclure, revenir sur 2 points forts qui structurent notre programme et notre ambition :

1/Une volonté de faire autrement :

Une ambition de modernisation et de restructuration de notre fédération pour lui permettre de répondre aux enjeux actuels en étant “connectés” avec les forces vives que constituent les territoires. Aucun sujet ne sera tabou (masse salariale, mode de gouvernance, déséquilibre entre les activités). Afin que notre fédération puisse continuer à se développer (pas seulement au niveau des pratiques en SAE et de la performance sportive), il est nécessaire d'élaborer des propositions et des innovations qui permettront de changer les conditions de l'organisation fédérale.

La revendication que notre fédération appartient culturellement à la communauté de la Montagne et de l'Escalade et qu'elle défend les mêmes valeurs : une fédération où chaque génération d'adhérents se retrouve et contribue à bâtir une FFME ouverte, respectueuse et responsable où l'esprit d'entreprendre, de partager, d'accompagner est essentiel.

Une volonté de transparence et d'humilité : Ce projet nous l'avons construit à votre écoute, à votre contact. Nous nous sentons redevable à chaque instant de vous en faire partager l'avancement, de vous impliquer dans chacune des réussites et d'engager régulièrement notre responsabilité devant vous.

2/Un nouveau projet fédéral, autour des 4 équilibres et 24 propositions, qui structurent une nouvelle vision de la FFME mais qui ne peut peuvent résumer eux seuls l'ensemble des enjeux.

Nous avons des défis à relever : la sécurité de nos pratiquants, l'olympisme pour l'escalade et le ski alpinisme, la lutte contre toutes les formes de violences et plus particulièrement les violences sexuelles, la Responsabilité Sociétale des Organisations, la responsabilité de notre fédération et des gestionnaires de SNE, le développement durable, la transformation numérique...

Nous ne serons pas qu'une fédération sportive, mais aussi une fédération de loisir et de sports de pleine nature

Tous ensemble avec nos territoires

#Cap24FFME